

N° 2025-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°01/2025

ANNULATIONS ET RÉDUCTIONS ANTÉRIEURES OM

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2023 et 2024.

Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

Les annulations et réductions concernées sont imputées en dépense à l'article 673.

Cette opération annule et réduit les titres antérieurs suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties au cours de l'année.

Les montants à déduire pour le budget OM s'élèvent à 2 074.79€ pour les annulations et 3 247.39 € pour les réductions. Les titres concernent les factures suivantes :

Certificat administratif du 6 février 2025 :

N° de titre	Annulations	Réductions
2024/39	37.29€	-
2024/40	712.50€	112.5€
2024/42	265.76€	90.25€
2024/61	28.33€	-
2024/63	19.01€	-
2024/69	-	129.92€
2024/70	150€	-
2024/71	450€	725.14€
2024/72	47€	76.29€
2024/73	1312.5€	857.37€
2023/16	50€	-
2023/26	50€	-
2023/106	-	83.32€
2023/107	50€	-
2023/120	75€	-
TOTAL	3247.39€	2074.79€



Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations comptables

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-02

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025***

N°02/2025

SPANC : Annulations antérieures

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler les factures de 2024.

Il propose de régulariser cette opération en annulant le titre exécutoire.

Les annulations concernées sont imputées en dépense à l'article 673.

Les montants à déduire pour le budget SPANC s'élèvent à 400€ pour les annulations. Les titres concernent les factures suivantes :

COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT	MOTIF
HAUT DU THEM	ECO STRUCTURE	06/12/2024 TITRE 528 BORDEREAU 52	200€	Erreur de tiers
FRESSE	HOUG Frederic	25/01/2024 TITRE 47 BORDEREAU 7	200€	Non dû

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations comptables

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DU 11 MARS 2025**

N°03/2025

Location d'un entrepôt pour stockage des bacs Om et tri

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
 Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
 M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
 Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Un stock d'environ 800 bacs OM et Tri est actuellement entreposé à l'arrière de l'ancienne école à Saint-Barthélemy.

Ils sont sans clos ni couvert, les risques de dégradations liés au climat ou de vol sont importants.

Pour remédier à ces problèmes, il est proposé de louer un entrepôt, appartenant à l'entreprise EVOLE-ENERGIE au 19 rue des Echelets à Melisey.

Cet entrepôt est de 170 m².

Le bail sera de 20 mois maximum, il se terminera au 31/12/2026.

Le loyer est de 372 € TTC par mois (310 € de loyer + 62€ de charge.)

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- ACCEPTE** la location d'un entrepôt dans les conditions expliquées ci-dessus avec un loyer avec charges comprises de 372 € par mois
- AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à cette location
- **DIT** que les crédits sont au Budget Ordures Ménagères 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS**

N° 2025-04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DU 11 MARS 2025**

N°04/2025

**Attribution d'une subvention
 « Habiter Mieux »**

NOMENCLATURE : 7.4 Interventions économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Dans le cadre de la politique départementale du logement, le Conseil Communautaire a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

Cette prime « PO MAPRIMERENOV'GLOBAL » vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de Ternuay, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (chaudière biomasse, ventilation, isolation extérieure,) d'un montant estimatif de 64 881.89 HT entre dans les critères d'attribution.

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 500.00 € pour le compte de **GAIDOT Adrien**, 26 route des Vosges 70 270 Ternuay au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-05

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025***

**N°05/2025
Approbation compte Financier Unique (CFU) –
Exercice 2024
CCME**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget principal de la CCME présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 460 000,00	2 450 985,17	5 910 985,17
	Recettes réalisées (1)	B	755 134,29	2 572 088,46	3 327 222,75
	Restes à réaliser	C	350 000,00	0,00	350 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 379 914,37	3 108 800,00	6 488 714,37
	Dépenses réalisées (1)	E	579 288,50	2 338 808,00	2 918 096,50
	Restes à réaliser	F	398 380,00	0,00	398 380,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	175 845,79	235 282,46	411 128,25
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-80 085,63	557 804,83	577 719,20
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	36 760,16	393 087,29	368 847,45
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-348 380,00	0,00	-348 380,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-252 619,84	393 087,29	140 467,45

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget de la communauté de commune CCME.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU

-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Comptable(s)

du 01/01/2024

au 24/02/2025

Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

COMMUNE DE LUXEUIL-LES-BAINS, le 25/02/2025

A, le
la Rose 1e 4/03/225

ID : 070-247000854-20250311-D05 2025-DE

DEFENSES Operation	N°Core	PROPOSITION 2011 CHIFFRE	REALISER	REALISER %	REALISER
22	510 2131 2051 Livraisons 2123 MARINE INFU	2 802,00 € 1 000,00 € 4 802,00 €	817,50 € 83,00 € 900,50 €	0% 0% 0%	2 802,00 € 1 000,00 € 3 802,00 €
TOTAL 22	2188	7 604,00 €	817,50 €	0%	6 786,50 €
12 PLOU	232 Carrière communales PLUJ 2031	15 900,00 € 460 000,00 €	1 103,47 € 502 000,00 €	7% 0%	14 396,53 € 15 900,00 €
13 à BOP	2131 Sales polyvalentes 2175 Clouton cure 21318 balastent 2188 matrasul 1641 Emprunt	2313 448,00 € 40 000,00 € 2 000,00 € 15 000,00 €	230,00 € 480,00 € 40 000,00 € 2 000,00 € 16 828,41 €	0% 0% 0% 0% 81%	230,00 € 480,00 € 40 000,00 € 2 000,00 € 15 828,41 €
TOTAL 13	204413	71 480,95 €	16 828,41 €	-	54 652,54 €
36 INTERNAT TERRAIN	2111	40 000,00 €	18 240,00 €	30%	21 760,00 €
M3 FAUCOUENY 37	2313 CONSTRUCTION 1541 EMPRUNT 2188 DIVERS ET IMPREVU 975 SECURITE 2031	443 000,00 € 1 500,00 € 60 000,00 € 10 000,00 €	403 000,00 € 1 500,00 € 18 240,00 € 10 000,00 €	0% 0% 0% 0%	443 000,00 € 1 500,00 € 78 240,00 € 10 000,00 €
TOTAL 37	2188	513 000,00 €	433 740,00 €	0%	79 260,00 €
MICRO CRECHE 38	ETUDE 2031 EMPRUNT 1641	1 432,00 €	1 432,00 €	100%	0,00 €
TOTAL 38	CONSTRUCTION 2313	1 544 244,00 €	449 868,50 €	42%	1 094 375,50 €
17 PERISCOLAIRE	2313 MO 2181 Modeller 2188 mobilier equipement	4 000,00 € 3 150,00 € 2 000,00 €	4 000,00 € 2 716,27 € 2 000,00 €	0% 80% 0%	0,00 € 3 150,00 € 2 000,00 €
TOTAL 17	2091 Logiciel 1641 Emprunts CM Etude 2031	5 100,00 € 5 100,00 € 40 000,00 €	2 716,27 € 3 100,00 € 68,00 €	0% 0% 0%	2 383,73 € 5 100,00 € 40 000,00 €
ETANDS	21338 Evénement réseaux	10 400,00 €	10 332,00 €	99%	68,00 €
TOTAL	2188	2 000,00 €	19 400,88 €	0%	17 400,12 €
28 MAISON DU TOURISME	1641 Emprunts CA 2313 subvention	18 000,00 € 2 000,00 €	34 111,13 € 2 000,00 €	94% 0%	16 000,00 € 2 000,00 €
TOTAL 31	2151	17 000,00 €	14 711,13 €	0%	2 288,87 €
33 route 1000 aigs	2188	8 000,00 €	8 000,00 €	0%	0,00 €
TOTAL 33	2115	8 000,00 €	8 000,00 €	0%	0,00 €
51 CAMPING CAR	2115	8 000,00 €	8 000,00 €	0%	0,00 €
39 Aménage cyclable	2128	30 000,00 €	14 711,13 €	0%	15 288,87 €
19 Bourneup	circuit rando 2188	42 000,00 €	27 000,00 €	0%	15 000,00 €
27 PLAM	2188	300,00 €	200,00 €	0%	100,00 €
25 Localité Sociale	2041412	10 000,00 €	10 000,00 €	0%	0,00 €
37 LOGEMENT	2041412	2 000,00 €	2 000,00 €	0%	0,00 €
GITE CH	20422 Bourneup	7 000,00 €	7 000,00 €	0%	0,00 €
ACRE ENTREP.	20412	3 000,00 €	3 000,00 €	0%	0,00 €
16 Ome de voyage	2323	500,00 €	500,00 €	0%	0,00 €
BONALTELOUE	2152	8 000,00 €	8 000,00 €	0%	0,00 €
34 MEF	2041411	1 000,00 €	1 000,00 €	0%	0,00 €
CAPITAL SEDIA	2158	3 100,00 €	3 100,00 €	0%	0,00 €
HELICOPTERE	2188	3 000,00 €	3 000,00 €	0%	0,00 €
servent MATERIEL INFO	2133	2 000,00 €	1 125,00 €	91%	875,00 €
MATERIEL Tech	2158	2 000,00 €	2 000,00 €	0%	0,00 €
transfert sur aas	2733	160 000,00 €	160 000,00 €	0%	0,00 €
transfert réseaux	2153	200,00 €	200,00 €	0%	0,00 €
2041412 Communis	2041412	200 000,00 €	180 000,00 €	0%	20 000,00 €
020 Dispa Impr	091	80 015,03 €	80 015,03 €	0%	0,00 €

SOU'S TOTAL EXPENSES	3 825 771,43 €	559 662,88 €	3 703 340,30 €	15%	998 300,00 €
2310 autres imps en cours	831 208,37 €				
TOTAL EXPENSES	5 469 090,00 €	559 662,88 €	2 900 347,12 €	16%	998 300,00 €

[illegible]

if felix h 09/01/25.

Communauté des Communes
des 1000 villages
14, Place du Marché
70270 MELISEY

[illegible]

N° 2025-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

**N°06/2025
Affectation du résultat de l'année 2024
Budget principal**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique CC 1000 ETANGS de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 893 087.29 €
- Un excédent d'investissement de : 95 760.16€

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 640 467.45 €
Report en Investissement au R 001 : 95 760.16€
Au compte 1068 252 619.84 €
-

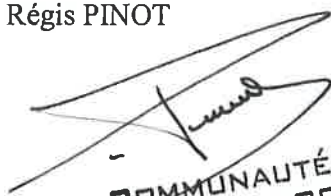
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°07/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget annexe France Services 1000 Etangs**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l’assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu’au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l’exercice 2024 le CFU du budget annexe France service présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	600,00	87 682,87	87 682,87
	Recettes réalisées (1)	B	575,00	96 703,18	97 278,18
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 744,90	94 190,00	95 934,90
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	82 800,67	82 800,67
	Restes à réaliser	F	1 744,90	0,00	1 744,90
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	575,00	13 902,51	14 477,51
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 144,90	7 107,13	8 252,03
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 719,90	21 009,64	22 729,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 744,90	0,00	-1 744,90
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-25,00	21 009,64	20 984,64

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe France service.
- APPROUVE** l’ensemble des documents constitutifs du CFU-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A

Date d'édition : 21/02/2025

Comptable(s)

M Philippe DURAND

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 21/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/02/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

la Rosière le 11/03/2025

[Handwritten signatures and stamps in blue ink, including names like 'Versace', 'Dumery', and 'Faintin', and a red stamp 'Bureau de la Rosière']

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D07_2025-DE

BUDGET INVESTISSEMENT

France SERVICE MELISEY

BP 2025

Dépenses	N°Cpte	PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR	Recettes	PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
						N°Cpte				
001 Déficit antérieur reporté						021 Virement section fonctionn,				
020 Dépenses imprévues						001 Exédent investiss,	1 144.90 €		1 144.90 €	
1641 Emprunts						1641 Emprunts				
2138 construction						1068 Autres réserves				
2188 Immos en cours		1 744.90 €		1 744.90 €	1 744.90 €	10222 FCTVA			- €	
2138/041 Amortiss						28188/040 amortissement	600.00 €			
TOTAL		1 744.90 €	- €	1 744.90 €	1 744.90 €	TOTAL	1 744.90 €	- €	1 144.90 €	- €

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

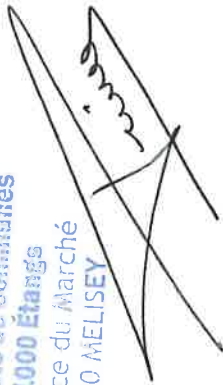
Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D07_2025-DE

à Melisey le 09/01/25

Communauté de Communes
des 1000 Étangs
14, Place du Marché
70270 MELISEY



N° 2025-08

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

**N°08/2025
Affectation du résultat de l'année 2024
Budget France Services 1000 Etangs**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DFMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe France Service de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 21 009.64 €
- Un excédent d'investissement de : 1 719.90 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 20 984.64 €
Report en Investissement au R 001 : 1 719.90 €
Au compte 1068 : 25.00 €-

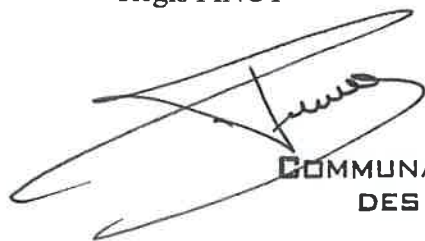
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

**N°09/2025
Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe Gymnase 1000 Étangs Melisey**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe GYMNASSE DE MELISEY présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	128 500,00	74 322,91	202 822,91
	Recettes réalisées (1)	B	20 464,35	74 169,31	94 633,66
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	113 373,48	161 419,00	274 792,48
	Dépenses réalisées (1)	E	21 469,69	49 230,82	70 700,51
	Restes à réaliser	F	84 000,00	0,00	84 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 005,34	24 938,49	23 933,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-15 126,52	87 098,08	71 969,57
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	-16 131,86	112 034,58	95 902,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-84 000,00	0,00	-84 000,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-100 131,86	112 034,58	11 902,72

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe GYMNASSE DE MELISEY.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU.

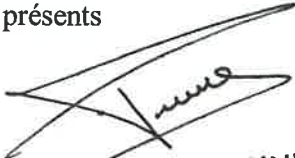
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Date d'édition : 21/02/2025

Comptable(s)

M Philippe DURAND

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 21/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/02/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

la Desire - 11/03/2025

(Handwritten signatures and stamps)

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D09_2025-DE



BUDGET INVESTISSEMENT
GYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY

BUDGET 2025

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
N°Cpte					
001	Déficit antérieur reporté	15 126.52 €		- €	
020	Dépenses Imprévues				
1641	Emprunts	15 423.00 €	15 422.99 €	0.01 €	
2318	construction				
2188	Immos en cours	93 450.48 €	5 546.70 €	87 903.78 €	80 000.00 €
2139/041	Amortiss				
13918 /040	opération d'ordre	500.00 €		500.00 €	
audat énergétique 2031		4 000.00 €		4 000.00 €	4 000.00 €
TOTAL		128 500.00 €	20 969.69 €	107 530.31 €	84 000.00 €

Melisey le 09/01/25

Communauté de Communes
des 1000 étangs
14, Place du Marché
70270 MELISEY

Recettes		PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
N°Cpte					
001					
	Exédent investiss.				
28188/040	amortissement	4 200.00 €		4 200.00 €	
1068	Autres réserves	15 126.52 €	15 126.52 €	- €	
10222	FCTVA	3 128.48 €	1 196.83 €	1 931.65 €	
1322-REGION		2 000.00 €		2 000.00 €	
271	opération d'ordre				
1318/040					
1323-CD		12 500.00 €			
SOUS-TOTAL		36 955.00 €	16 323.35 €	8 131.65 €	
021	Virement section fonctionn.	91 545.00 €		91 545.00 €	
TOTAL		128 500.00 €	16 323.35 €	112 176.65 €	

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D09_2025-DE

Recevoir le 13/03/2025

N° 2025-10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°10/2025

**Affectation du résultat de l'année 2024
Budget annexe Gymnase des 1000 Etangs de Melisey**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe Gymnase de Melisey
de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 112 034.58 €
- Un déficit d'investissement de : 16 131.86 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 11 902.72 €

Report en Investissement au D 001 : - 16 131.86 €

Au compte 1068 : 100 131.86 €

*

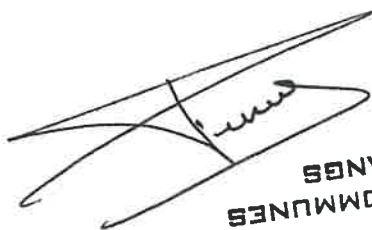
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

N° 2025-11

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025***

N°11/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe Gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe GYMNASSE DE FAUCOGNEY présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	35 986,91	31 601,28	67 588,19
	Recettes réalisées (1)	B	6 698,52	32 225,00	38 923,52
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	41 850,00	71 300,00	113 150,00
	Dépenses réalisées (1)	E	11 673,00	44 259,52	55 932,52
	Restes à réaliser	F	24 000,00	0,00	24 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-4 974,48	-12 034,52	-17 009,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	5 863,09	39 698,72	45 561,81
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	888,61	27 664,20	28 552,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-24 000,00	0,00	-24 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-23 111,39	27 664,20	4 552,81

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe GYMNASSE DE FAUCOGNEY.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU.

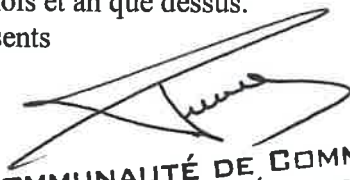
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

V – ARRETE ET SIGNATURES	
	V
ARRETE ET SIGNATURES	
	A

Date d'édition : 21/02/2025

Comptable(s)

M Philippe DURAND

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 21/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/02/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

la Dossier le 11/03/2025

[Handwritten signatures and stamps]

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D11_2025-DE



BUDGET INVESTISSEMENT

GYMNASSE DES 1000 ETANGS FAUCOGNEY
BP 2025

Dépenses		PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
N°Cpte					
001	Déficit antérieur reporté				
020	Dépenses imprévues				
1641	Emprunts	4 000.00 €		4 000.00 €	4 000.00 €
2138	construction				
2188	Immos en cours	37 850.00 €	11 673.00 €	26 177.00 €	20 000.00 €
2138/041	Amortiss				
TOTAL		41 850.00 €	11 673.00 €	30 177.00 €	24 000.00 €

TOIT + PANNEAU
EQUIPEMENT

Recettes		PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
N°Cpte					
001		5 863.09 €		5 863.09 €	
1068	Autres réserves			- €	
1321	ETAT	2 000.00 €		2 000.00 €	
28180040		4 000.00 €		4 000.00 €	
10222	ECTVA	4 800.91 €	2 821.52 €	1 179.39 €	
SOUS TOTAL		18 164.00 €	2 821.52 €	15 342.48 €	- €
021	Virement section fonctionn,	23 686.00 €		23 686.00 €	
TOTAL		41 850.00 €	2 821.52 €	39 028.48 €	- €

H Melisey le 09/01/25

Communauté de Communes
des 1000 Étangs
Place du Marché
70270 MELISEY



Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D11_2025-DE



N° 2025-12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

**N°12/2025
Affectation du résultat de l'année 2024
Budget Gymnase des 1000 Etangs de Faucogney**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l’avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe Gymnase de Faucogney de l’exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 27 664.20 €
- Un excédent d’investissement de : 888.61 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

AFFECTE le résultat de l’exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 4 552.81 €

Report en Investissement au R 001 : 888.61 €

Au compte 1068 : 23 111.39 €

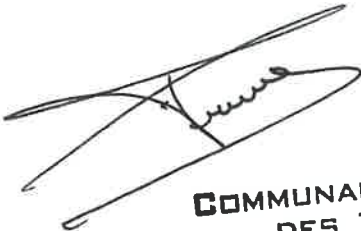
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

**N°13/2025
Approbation compte financier unique – exercice 2024
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe OM présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	276 611,74	982 851,11	1 258 462,85
	Recettes réalisées (1)	B	85 284,56	1 025 590,04	1 110 874,60
	Restes à réaliser	C	111 000,00	0,00	111 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	380 000,00	1 130 000,00	1 510 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	104 949,51	1 072 528,81	1 177 478,32
	Restes à réaliser	F	30 000,00	0,00	30 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-19 664,95	-46 938,77	-66 603,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	104 388,28	147 148,89	251 537,15
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	84 723,31	100 212,12	184 935,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	81 000,00	0,00	81 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	165 723,31	100 212,12	265 935,43

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2024 du Budget OM, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif. - Approuve les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe OM.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Date d'édition : 21/02/2025

Comptable(s)

M Philippe DURAND

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion
au 21/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

COMMUNALITES DES 1000 ETANGS

A, le

la Région Meuse 14/03/2025

(Handwritten signatures and stamps)

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D13_2025-DE

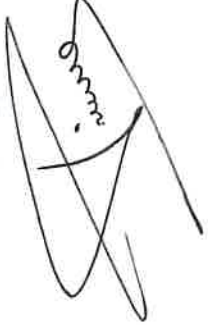


BUDGET INVESTISSEMENT BP OM
BP 2025

DEPENSES					ETUDE BIO DECHET ?				
N°Cpte	proposition 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR	N°Cpte	proposition 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
001 Déficit antérieur reporté					203 Etude	17 000.00 €		17 000.00 €	
020 Dépense Imp					2051 Logiciel	2 500.00 €		2 500.00 €	
					1641	17 200.00 €	17 289.51 €	0.49 €	
					SOUS TOTAL	36 790.00 €	17 289.51 €	19 500.49 €	
2188 Autres						343 270.00 €	87 660.00 €	255 610.00 €	30 000.00 €
TOTAL						380 060.00 €	104 949.51 €	275 110.49 €	30 000.00 €

à Melisey le 09/01/25.

Communauté de Communes
des 1000 Îlôts
14, Place du Marché
70270 MELISEY



60 00 €

RECETTES

N°Cpte	proposition 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR
001 Exédent antérieur	104 388.26 €		104 388.26 €	
Emprunt 1641			- €	
10222 FCTVA	65 000.00 €	32 474.56 €	52 525.44 €	
1318	11 759.74 €			
AUTRE 1318	111 603.74 €		111 603.74 €	111 000.00 €
1068 Autres réserves				
28188040 amortissement	54 000.00 €		54 000.00 €	
SOUS TOTAL	354 992.00 €	32 474.56 €	322 517.44 €	111 000.00 €
021 Virement section FONCTIONNEMENT	25 100.00 €			
SOUS TOTAL	380 000.00 €	32 474.56 €	347 525.44 €	111 000.00 €

SUB POUR ETUDE BIO DECHETS

ADEME

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D13_2025-DE



N° 2025-14

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025***

**N°14/2025
Affectation du résultat de l'année 2024
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe OM de l'exercice 2024,
constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 100 212.12 €
- Un excédent d'investissement de : 84 723.31 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 100 212.12 €

Report en Investissement au R 001 : 84 723.31 €

Au compte 1068 : 0 €

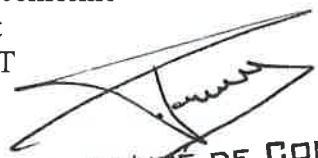
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-15

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°15/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe SPANC**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe SPANC présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	80 634,00	80 101,06	160 735,06
	Recettes réalisées (1)	B	3 974,32	98 456,43	102 430,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	88 268,00	158 565,00	242 831,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	73 314,01	73 314,01
	Restes à réaliser	F	20 000,00	0,00	20 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 974,32	25 142,42	29 116,74
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	5 632,00	76 463,94	82 095,94
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	9 606,32	101 606,36	111 212,68
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-20 000,00	0,00	-20 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-10 393,68	101 606,36	91 212,68

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe SPANC.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A

Date d'édition : 21/02/2025

Comptable(s)

M Philippe DURAND

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 21/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

COMMUNITE DES 1000 ETANGS

A. le

la 20/02/2025

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D15_2025-DE

BUDGET SPANC INVESTISSEMENT

BP 2025

Dépenses					
N°Cpte	PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR	
001 Déficit antérieur reporté					
020 Dépenses imprévues					
218 Autres Immo corp	86 266.00 €		86 266.00 €	20 000.00 €	
2188 Autres					
2051 Logiciel					
TOTAL	86 266.00 €	- €	86 266.00 €	20 000.00 €	

à Heliésey le 31/01/25.

Commune de Commines
14, place de l'Église
59270 MELKES
03 20 70 12 55

Recettes					
N°Cpte	PROPOSITION 2024	REALISE	DISPONIBLE	RAR	
001 Exédent investiss.	5 632.00 €		5 632.00 €		
2818 Autres Immo, corporelles	4 000.00 €		4 000.00 €		
28282 Autres Immo, corp					
10222 FCTVA	- €		- €		
1068 Autres réserves					
SOUS TOTAL	9 632.00 €		9 632.00 €		
021 Virement section fonctionn.	76 634.00 €		76 634.00 €		
TOTAL	86 266.00 €	- €	86 266.00 €		

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D15_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°16/2025 Affectation du résultat de l'année 2024 Budget SPANC

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe SPANC de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 101 606.36 €
- Un excédent d'investissement de : 9 606.32 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 91 212.68 €

Report en Investissement au R 001 : 9 606.32 €

Au compte 1068 : 10 393.68 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°17/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe ZA Faucogney**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe ZA DE FAUCOGNEY présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	102 040,00	104 090,00	206 130,00
	Recettes réalisées (1)	B	52 188,89	52 612,91	104 801,80
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	57 448,48	102 496,08	159 944,56
	Dépenses réalisées (1)	E	57 419,05	52 608,78	110 027,83
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-5 230,16	4,13	-5 226,03
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-44 591,54	-1 593,92	-46 185,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-49 821,70	-1 589,79	-51 411,49
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-49 821,70	-1 589,79	-51 411,49

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe ZA DE FAUCOGNEY.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°18/2025

**Affectation du résultat de l'année 2024
Budget ZA de Faucogney**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe ZA Faucogney de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : - 1 589.79 €
- Un déficit d'investissement de : -49 821.70 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au D 002 : 1 589.79 €

Report en Investissement au D 001 : 49 821.70 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°19/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe EAU**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe EAU présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	50 000,00	132 000,00	182 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	10 000,00	10 000,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	50 000,00	132 000,00	182 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	9 879,09	9 879,09
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	120,91	120,91
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	120,91	120,91
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	120,91	120,91

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-**APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe EAU.

-**APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU.

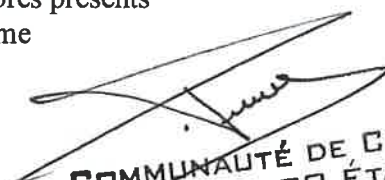
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

V -- ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Comptable(s)

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 21/02/2025

Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

DES 1000 ÉTANGS
COMMUNIQUES, COMMUNES

la des. 22. le 4-42-25

A, le

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D19_2025-DE

Herbert
Levinson

N° 2025-20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°20/2025

**Affectation du résultat de l'année 2024
Budget EAU**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe EAU de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 120.91 €
- Un excédent d'investissement de : 0 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 120.91 €

Report en Investissement au R 001 : 0 €

Au compte 1068 : : 0 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°21/2025

**Approbation compte financier unique (CFU) – exercice 2024
Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président, rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et compte de gestion.

Pour l'exercice 2024 le CFU du budget annexe ASSAINISSEMENT présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	50 000,00	72 000,00	122 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	5 000,00	5 000,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	50 000,00	72 000,00	122 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	264,80	264,80
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	4 735,20	4 735,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent / déficit	G + H	0,00	4 735,20	4 735,20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00	4 735,20	4 735,20

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les résultats du compte financier unique 2024 tels que présentés pour le budget annexe ASSAINISSEMENT.
- **APPROUVE** l'ensemble des documents constitutifs du CFU

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

du 01/01/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

DURAND Philippe (1003746201-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 24/02/2025

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/02/2025

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS**

la Desse li

ID : 070-247000854-20250311-D21 2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°22/2025 Affectation du résultat de l'année 2024 Budget ASSAINISSEMENT

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 06 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique annexe ASSAINISSEMENT de l'exercice 2024, constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 4 735.20 €
- Un excédent d'investissement de : 0 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

AFFECTE le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 4 735.20 €

Report en Investissement au R 001 : 0 €

Au compte 1068 : : 0 €

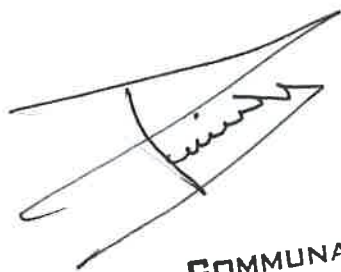
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°23/2025

Taux 2025

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

En 2024, le Conseil Communautaire de la CCME a voté le taux des taxes locales de la manière suivante :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises	21.47 %
Taxe d'habitation additionnelle	2.73 %

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

DECIDE de maintenir pour 2025 les mêmes taux pour la CFE, la taxe sur les propriétés foncières bâties et non bâties comme suit sur les 26 communes de la Communauté de Communes des 1000 Etangs :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises	21.47 %
Taxe d'habitation additionnelle	2.73 %

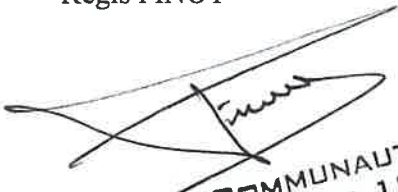
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



EPCI : 339 DES MILLE ETANGS
DEPARTEMENT : 70
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LUXEUIL

N° 1259 EPCI (1)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	8 344 229	5,44		8 538 000	464 467	5,44	464 467
Taxe foncière non bâtie additionnelle	448 606	15,31		455 800	69 783	15,31	69 783
Taxe d'habitation additionnelle	2 260 901	2,73		2 203 000	60 142	2,73	60 142
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	1 227 797	21,47		1 250 000	268 375	21,47	268 375
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	594 392	Total	862 767
				Total des CFE unique, de zone et éolienne	268 375		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus	
Taxe foncière non bâtie additionnelle	594 392	5,44
Taxe d'habitation additionnelle	594 392	15,31
CFE additionnelle	594 392 = 1,000 000	2,73
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)
CFE unique ou de zone	>>>	
CFE éolienne	>>>	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
532 834	37 366	17 744	5 626	131 582	0	-15 111	710

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
862 767		710 041		1 572 808

A VESOUIL
Le 20 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques, Pour le Groupement,
DAVID TRUTET
COMMUNALITÉ DE COMMUNES
DES MILLE ETANGS
A
Le
Pour la Préfecture,

Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D23_2025-DE

Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste		a. Par le conseil communautaire		0	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		b. Par la loi		0	
c. Locaux industriels		Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux		a. Par le conseil communautaire		0	
		b. Par la loi (terres agricoles)		2 753	
		c. Par la loi (autres)		0	
Taxe foncière non bâtie		63		f. Stations radioélectriques	
Taxe d'habitation :				g. Installations gazières et autres	
a. Dotations pour perte de THLV		0		34 613	
b. Mayotte		>>>		0	
Cotisation foncière des entreprises :		Cotisation foncière des entreprises :		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		a. Par le conseil communautaire		a. TVA prév. (compensation TH)	
b. Base minimum		b. Par la loi		261 390	
c. Locaux industriels		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		b. TVA prév. (comp. CVAE)	
d. Autres allocations		a. Résidences secondaires et assimilées		271 444	
		b. Logements vacants soumis à la THLV		>>>	
		c. Bases dégrévées hors locaux vacants		6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
		d. Bases dégrévées locaux vacants		a. 75% moyenne nationale	
		6		b. Taux maximum	
		21 186		6,73	
		92 696		3,18	
		25			
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES		7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE			
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS		a. Taux moyen communal de 2024 au niveau national		26,86	
		b. Taux plafond de 2025		5	
Taux maximum :		7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		CFE unique/de zone	
a. De droit commun		Taux moyens des taxes foncières de 2024 :		CFE éolienne	
b. Dérogatoire		a. au niveau national		3	
c. Avec rattrapage		b. au niveau de l'EPCI		4	
d. Avec capitalisation		Taux maximum de la majoration spéciale		1,34	
e. Avec majoration spéciale		8. DIMINUTION SANS LIEN			
Taux moyens pondérés :		Année antérieure à 2025 au titre de laquelle... :			
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie		a. ...la diminution sans lien a été appliquée			
b. En cas de changement de périmètre		b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés			
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES		Taux moyens de référence au niveau national :			
a. Taxe foncière bâtie		a. Taxe foncière bâtie		39,74	
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie		b. Taxe foncière non bâtie		51,08	

Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 070-247000854-20250311-D23_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°24/2025

TAXE GEMAPI

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSION Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

La compétence GEMAPI, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018 a été transférée à deux syndicats intercommunaux :

- Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Ognon (SVO)
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Lanterne (SMBVL)

Entendu que les dépenses de fonctionnement et d'investissement de ces syndicats sont couvertes par la participation financière de ses membres, le montant de la taxe GEMAPI pour 2025 s'élèvera à 71 044,17 € décomposé comme suit :

- 40 271, 67 € pour le SVO
- 30 772,50 € pour SMBVL

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- DECIDE** le versement de la taxe GEMAPI aux deux syndicats : SVO et SMBVL
- INSCRIT** le montant de 71 044,17 € au BP 2025

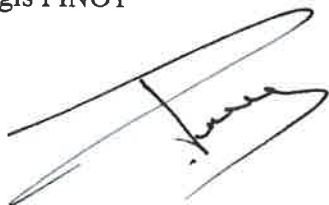
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°25/2025

Attribution des fonds de concours 2025

NOMENCLATURE : 7.8 Fonds de concours

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
 Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
 M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
 Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Par délibération en date du 23 mai 2024, les élus ont validé le projet de règlement de fonds de concours (modalités de mise en œuvre/ conditions d'éligibilité et traitement des demandes des communes).et les modalités de dépôt.

Il rappelle que ces fonds de concours doivent :

- traduire la solidarité de la communauté de communes des 1000 Etangs vers ses communes membres
- contribuer à un aménagement équilibré du territoire commun

Une commission a été créée à cet effet et celle-ci s'est réunie le 6 mars 2025, afin d'examiner les dossiers des communes.

Il rappelle les fonds de concours possibles sur un exercice :

- 1 000.00 € (fonds de concours plafonné à 20% d'un montant de travaux de 5 000.00 € HT).
- 5 000.00 € (fonds de concours plafonné à 10% d'un montant de travaux de 50 000.00 € HT).
- 20 000 € pour un projet de restaurant/hôtellerie dans la limite d'un par an sur le territoire de la communauté de communes.
- Tout autre fonds de concours devra faire l'objet d'une délibération communautaire validé à la majorité

Le cumul des fonds de concours pour une commune membre de la CCME ne pourra excéder 30 000 € sur un mandat.

A cet effet, il est proposé au conseil communautaire les dossiers retenus par ladite commission et le montant de la somme affectée :

Commune	Travaux	Coût	Montant sollicité	Décision
ECROMAGNY	Réhabilitation patrimoniale du presbytère	475 180,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
HAUT DU THEM	Réhabilitation du bar épicerie	384 087,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
LES FESSEY	Création d'un espace multi-modal avec arrêt de bus, abri pique-nique, four à pain	125 500,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €
AMAGE	Réfection des crépis de la mairie	86 009,25 €	5 000,00 €	- €
LA BRUYERE	Rénovation mairie	60 000,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €
BELFAHY	Réhabilitation d'une auberge	411 421,40 €	20 000,00 €	20 000,00 €

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
37	0	1	0

Le Conseil communautaire :

- VALIDE la proposition de la commission « fonds de concours »

- DIT que les crédits sont inscrits au BP 2025 pour un montant de 32 000 €

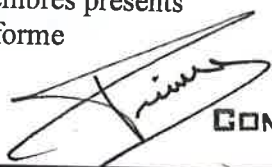
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°26/2025

**Recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration du Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

NOMENCLATURE : 2.1 Documents urbanisme PLUI

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent
Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie
M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René
Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la délibération en date du 27 novembre 2024 autorisant le lancement de la procédure de sélection du bureau d'études,

Considérant l'importance de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour le développement durable et harmonieux de notre territoire,

Considérant les propositions reçues dans le cadre de la consultation lancée pour la mission d'élaboration du PLUI,

Considérant que le bureau d'études Urbicand, au terme de l'analyse des offres, est retenu par la commission d'appels d'offres réunie le 4 mars 2025 en raison de ses compétences, de son expérience et de sa méthodologie jugée la plus adaptée à nos besoins,

Considérant les termes de l'offre financière et technique de Urbicand,

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire : DECIDE :

- **DE RETENIR** l'offre du groupement URBICAND / URBAN CONSEIL / ECOSCOPI, comme attributaire, avec une note totale de 82 points et ce, en tant qu'offre économiquement la plus avantageuse et la plus analogue aux particularités du présent marché, tous critères confondus pour un montant de 333 385 euros HT.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du marché, y compris le contrat de prestation, et à procéder aux démarches administratives requises.

- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2025

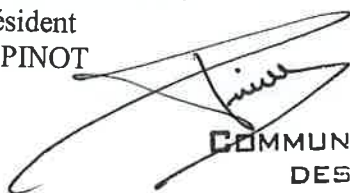
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

N°27/2025

Avenants micro-crèche de Saint-Barthélemy

NOMENCLATURE : 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	LOUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Les avenants évoqués ci-dessous font suite à des demandes supplémentaires de notre part à savoir :

- Rajout d'un compteur d'eau par EIMI
- Rajout de protections pour l'ensemble des radiateurs par la société PARGAUD
- Fourniture et pose de plats aluminium et rebouchage de grilles de ventilations par la miroiterie FOULTOT
- Fourniture et installation d'un switch POE dans la baie informatique par la société SEEB

Rappel :

Estimation du marché : 395 000,00 €

Marché : 304 094,01 €

Avec l'ensemble des avenants : coût final à 340 231,17 €.

Entreprise	Coût HT avenant	Marché après avenant HT
EIMI (lot8)	340,61	45 445,82
PARGAUD (lot 5)	855,00	51 130,93
Miroiterie FOULTOT (lot n°3)	240,00	30 449,00
SEEB (lot 9)	330,87	42 127,53

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- AUTORISE le Président à signer ces avenants
- DIT que les crédits sont au BP 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°28/2025

Micro-crèche de Servance-Miellin : nouveau plan de financement

NOMENCLATURE : 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

A la demande de l'Etat une modification doit être apportée au plan de financement concernant le taux de subvention au titre de la DETR.

En conséquence, le nouveau plan de financement est le suivant :

Apport CAF sollicité :

249 492€HT (37%)

Apport Conseil départemental (contrat PACT2):

115 235€HT (18%)

Apport CCME (fonds propres ou emprunt)

168 873€ soit 25%

Demande DETR :

133 400€ (20%)

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le nouveau plan de financement
- **AUTORISE** le Président à faire les démarches nécessaires

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**



N° 2025-29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°29/2025

Règlement intérieur périscolaire/extrascolaire

NOMENCLATURE : 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

L'adoption d'un nouveau règlement pour les centres périscolaires dans la cadre de la nouvelle délégation de service public est proposée.

Les modifications apportées par ce nouveau règlement sont les suivantes :

- Intégration du centre de FRESSE
- Modifications concernant les anniversaires : 2 anniversaires par mois et par site (18 pour l'année), nouvelle tarification et centre de Melisey retenu car plus de place à Saint-Barthélemy
- Intégration du portail famille pour l'ensemble des démarches des parents
- Meilleure prise en compte des projets d'accueils individuels (PAI, démarche santé)
- Mise en œuvre d'un pédibus (CM1 et CM2) par le centre de Melisey (déplacement à la cantine du collège), un bus de 57 places reste en fonction, par contre plus de mini-bus supplémentaire

Le présent règlement se situe en annexe de la délibération.

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **ADOpte** le nouveau règlement intérieur

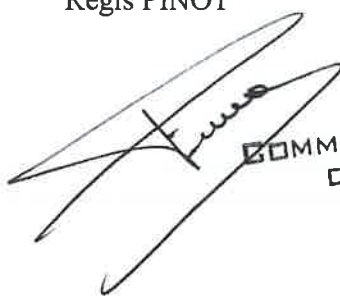
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 070-247000854-20250311-D29_2025-DE



REGLEMENT INTERIEUR

POLES PERI et EXTRASCOLAIRES

DE LA CCME à partir du 01/01/25

Communauté de Communes des Mille Etangs
14 place du marché
70270 MELISEY
03.84.20.05.53

ACCUEIL PERISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE

Pôle de Mélisey

Directrice : Mme Sabrina
PICARD

☎ : 03 84 62 77 93

📍 : 7, Grande Rue

70270 MELISEY

@ : polemelisey@francas70.fr

Pôle de Faucogney

Directrice : Mme Audrey PERRIN

☎ : 07 49 84 27 10

☎ : 03 84 49 39 61

📍 : 2, Rue du Pont Neuf

70310 FAUCOGNEY ET LA MER

@ : pole-faucogney@francas70.fr

Pôle de Fresse

Directrice : Mme Ludivine
BIENNARD

☎ : 07 49 61 15 34

📍 : 136 B Le Village

70270 FRESSE

@ : polefresse@francas70.fr

Pôle de Servance/Ternuay

Directrice : Mme Sandrine CHOLET ☎ : 07 49 99 48 80

☎ Servance : 03 84 20 98 95

☎ Ternuay : 03 84 20 93 08

📍 : 6, Rue Eugène Guingot

9, Rue du Tram

70440 SERVANCE

70270 TERNUAY

@ : francas.servanceternuay@francas70.fr

Pôle de St-Barthélémy

Directrice : Mme Cyndie SEGOGNE

☎ : 03 84 20 32 23

📍 : 26, Route de Ronchamp

70270 ST-BARTHELEMY

@ : polesaintbarthelemy@francas70.fr

N° 2025-30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°30/2025

Tarification extrascolaire

NOMENCLATURE : 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Le Président expose :

Les FRANCAS ont demandé à ce que trois tarifs soient ajoutés à la tarification adoptée le 19 décembre dernier.

Ces trois tarifs concernent le service extrascolaire.

1) Enfants résidants sur le territoire de la CCME

Extrascolaire CCME (Enfants résidants sur le territoire de la CCME)	QF < 600	601 < QF < 1300	QF > 1301
Relais matin / soir	1,10€	1,10€	1,10€
Matin (8h30-12h)	4,35€	4,95€	5,60€
Repas (12h -14h)	3,63€	3,63€	3,63€
Midi sans repas (11h30-12h15 et 13h -13h30)	0,99€	1,10€	1,21€
Midi repas fourni PAI	1,98€	2,20	2,42
Après-midi (14h-17h30)	5,45€	6,05€	6,65€
Journée sans repas	8,25€	9,13€	10,00€
Journée avec repas	11,00€	12,43€	13,64€
Anniversaire (mercredi)	100€		

2) Enfants résidants hors territoire de la CCME

Extrascolaire hors CCME (Enfants ne résidants pas sur le territoire de la CCME)	QF < 600	601 < QF < 1300	QF > 1301
Relais matin / soir	1,15€	1,15€	1,15€
Matin (8h30-12h)	4,54€	5,18€	5,80€
Repas (12h -14h)	3,80€	3,80€	3,80€
Midi repas fourni PAI	2,07€	2,30€	2,53€
Midi sans repas (11h30-12h15 et 13h - 13h30)	1,05€	1,15€	1,27€
Après-midi (14h-17h30)	5,69€	6,30€	6,95€
Journée sans repas	8,62€	9,55€	10,46€
Journée avec repas	11,50€	13,00€	14,25€
Anniversaire (mercredi)	100€		

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- ADOPTE ces tarifs supplémentaires

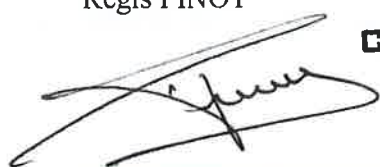
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2025-31

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°31/2025

Recrutement d'un saisonnier pour les deux offices de tourisme

NOMENCLATURE : 4.2 Personnels Contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3-1° ;

Considérant, qu'il est nécessaire de recruter temporairement un agent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à la période estivale ;

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** le recrutement d'un agent contractuel saisonnier en référence au grade d'adjoint administratif territorial à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de deux mois allant du 01/07/2025 au 31/08/2025 inclus.

Cet agent assurera des fonctions polyvalentes d'agent d'accueil dans nos offices de tourisme de Faucogney et Melisey à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut 367, indice majoré 366, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget 2025.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-32

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°32/2025

**Communauté de communes des 1000 Etangs, ambassadrice du
don d'organes**

NOMENCLATURE : 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.



Le Président expose :

Aujourd'hui, en France, 70 000 personnes vivent grâce à un organe greffé. En revanche, 1 000 personnes par an décèdent faute d'avoir pu bénéficier d'une greffe. Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe et le nombre de greffes réalisées continue d'augmenter, malgré l'évolution de la législation indiquant que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner (soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus).

Par ailleurs, bien que 80% des Français soient favorables au don de leurs organes, 53% n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 33% lorsqu'il devrait avoisiner 20%.

Face à ce constat, le don d'organes étant devenu une priorité nationale, le collectif d'associations Greffes +, a lancé en janvier 2023 le label « Ville ambassadrice du don d'organes » (VADO) dans le but de promouvoir la discussion entre proches sur le don, sans tabou. L'idée est de diffuser la culture du don et d'augmenter le nombre de donneurs.

Pour devenir une communauté de communes ambassadrice, il suffit de poser un panneau arborant le ruban vert, symbole du don d'organes, à chaque entrée principale du territoire de la communauté de communes des 1000 Etangs.

Les associations ou délégations du Département apportent par ailleurs l'aide nécessaire et mettent à disposition des éléments (article, ruban vert, etc.) afin de communiquer via les réseaux sociaux, le site Internet et le bulletin intercommunale sur le sujet du don d'organes.

Une fois labellisée et afin de renforcer sa mobilisation, la Communauté de communes est invitée à mener tout au long de l'année des actions de sensibilisation mais aussi d'autres événements lors des journées nationales et mondiales du don d'organes ayant lieu respectivement le 22 juin et le 17 octobre.

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la Charte communauté de communes ambassadrice du don d'organes
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à l'association Revivre par le sport, les greffés sportifs comtois
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2025 pour les panneaux « don d'organes » aux entrées du territoire de la communauté de communes des 1000 Etangs

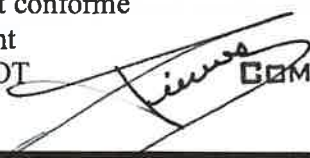
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2025-33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 MARS 2025**

N°33/2025

Subventions 2025

NOMENCLATURE : 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 04 mars pour la session ordinaire du mardi 11 mars 2025.

L'An Deux Mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-huit heures dix, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la Source du Tampa à la Rosière sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	4
Absents :	4

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylvie	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	DEMANGE René
SARRE Vincent	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	JEUDY Jean Luc	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	BRICE Jean Marie	DAVOT Jean-Louis
CHIPAUX Michèle	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MANGE François	JEANROY Yves
VUILLEMARD Catherine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	GROSJEAN Philippe
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	

Absent(e)s : Mmes BRESSON Elise excusée, CAILLIAU Elise, COUTHERUT Sylvie et M FORMET Arnaud.

Pouvoirs :

M PY Julien donne pouvoir à M. SARRE Vincent

Mme. LAPARRA Isabelle donne pouvoir à M PERNOT Jean Marie

M MASSON Sylvain donne pouvoir à DEMANGE René

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Lors du Bureau du 06/03/2025, il a été examiné plusieurs demandes de subventions. Il rappelle que les structures, ayant une vocation communautaire bénéficient d'une subvention de démarrage de 500 €.

BUDGET GENERAL

STRUCTURE	OBJET DEMANDE	Avis du Bureau
MUSIQUE ET MÉMOIRE	Festival 2025	6 500 €
RUCHER ECOLE FRESSE	Activités du rucher école	500 €
CADETS DE LA GENDARMERIE	Fonctionnement annuel de l'association	250 €
BRIGADE DES 1000 ETANGS	Brigade équestre	1500 €
AMIS DES 1000 ETANGS	Saison culturelle 2025 du marché de producteurs	500 €
LES RENDEZ VOUS	Concert + 2 journées d'actions culturelles avec le réseau ECHO et la commune de Faucogney	500 €
Equi-rando 1000 Etangs	Promotion du tourisme équestre/sorties/balades à cheval (siège à Ecromagny)	500 €
AAPPMA	Ecole de Pêche	250 €
AAPPMA	Subvention exceptionnelle pêche étang	1 500 €
Mille envols	Subvention de démarrage	500 €
Revivre par le sport, les greffés sportifs comtois	Don d'organes	500 €
ASMSB	Organisation des tournois des Petites Princesses et des Petits Princes (14 et 15 juin 2025)	250 €
ENVIE D'ICI	Subvention de fonctionnement + nouveau service pour faciliter la mobilité	1 250 €

BUDGET GYMNASE MELISEY

Réseau ECHO	Cross, rencontre, expos, match	4 000 €
-------------	--------------------------------	---------

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
38	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** les subventions demandées par les associations/organismes vues ci-dessus
- **DIT** que les crédits sont inscrits aux BP 2025

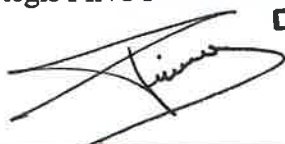
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**